

# Le Castelnodais

#31 Mai - Juin 2023 • Magazine d'informations municipales

**Un budget d'avenir pour la commune**

page 11



## Page 6

Aménagement  
d'un nouvel  
accueil de loisirs

## Page 9

Des équipements  
sportifs pour  
la jeunesse  
et l'enfance

## Page 16

Inauguration du  
Réseau  
Express Vélo  
Rennes-Noyal-  
Châtillon

## 2 ☰ Retour sur image



### INAUGURATION DU VERGER DES NAISSANCES

Samedi 25 février, une quinzaine de familles s'est donnée rendez-vous pour inaugurer le verger des naissances. Soucieuse de l'environnement, la municipalité a souhaité symboliser la naissance des enfants à travers la plantation d'arbres.



### VISITE URBAINE DE LA COMMUNE

La commune a accueilli une vingtaine d'Élu•e•s de la métropole le mercredi 8 mars dernier afin de leur présenter divers projets d'urbanisme, notamment celui de Cœur de Ville Orson. La présentation a été suivie d'une visite urbaine sur site.



### CINÉ-DÉBAT « A LA VIE »

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes le mercredi 8 mars, à l'initiative du CCAS, le film « A la vie » d'Aude Papin a été projeté à la Médiathèque. Un débat animé par Marie-Laure Curmi sage-femme a permis de riches débats.



### ATELIERS MÉMOIRE À DESTINATION DES SENIORS

Durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2023, le CCAS a organisé en partenariat avec le Clic Alli'âges et la société Brain up des ateliers mémoire pour les seniors. L'objectif étant de stimuler la mémoire et les fonctions cognitives dans un cadre ludique.



### EXPOSITION « BEAUCOUP DE BEAUX BOUT'CHOUS »

En mars, les bébés étaient à l'honneur à la Médiathèque La Source ! Merci aux assistant•e•s maternel•le•s, aux parents et aux professionnel•le•s des crèches pour leur participation.



### MOBIL' TOUR

Le Mobil'Tour, animation organisée par Rennes Métropole à destination des enfants et des parents pour parler mobilité alternative tout en s'amusant, s'est tenue le jeudi 30 mars à l'école Le Chat Perché. Au programme : des conseils pour se déplacer sur Rennes Métropole et un quiz mobilité. Merci aux associations de parents d'élèves pour la confection de gâteaux.

# Sommaire

## 4 Brèves

Formation aux gestes de premiers secours  
Pédibus / L'écriture inclusive  
La Protection Maternelle et Infantile (PMI)  
Les actus du CCAS  
Renouvellement des comités consultatifs

## 6 Actualités municipales

Accueil de loisirs / Ouverture de 3 classes  
L'été au service Enfance-Jeunesse  
Pour fêter les 30 ans de Noyal-Châtillon  
Des équipements sportifs  
Le centre technique municipal  
Périmètre de protection : l'église St-Léonard

## 11 Dossier

Un budget d'avenir pour la commune

## 16 Intercommunalité

Réseau Express Vélo / Sortez en bus !

## 18 Le mag

1<sup>re</sup> Kermesse de Frimousse  
Une friperie / une micro-crèche  
Récoltes et ensilage  
Portraits de Claudie Varlet / Jesse Pollet /  
Emilie Jonneaux

## 21 Culture / Médiathèque

L'actu de l'Ecole de Musique et de Danse  
Les rendez-vous culturels : « Renc'arts de rue »  
Les rendez-vous et l'agenda de la Médiathèque

## 23 Communication

Un afterwork pour les  
artisans et commerçant·e·s

## 23 Expression de l'opposition

## 24 Agenda

# Édito



CHÈRES CASTELNODAISES,  
CHERS CASTELNODAIS,

Le 1<sup>er</sup> mars, lors de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire, la majorité a présenté les grandes orientations politiques. Puis, le 29 mars, le budget a été voté à l'unanimité moins les 5 voix de la minorité.

Cette préparation budgétaire est le fruit de longs mois de travail entre les services de la ville et l'équipe municipale. Je tenais pour commencer à remercier le pôle finances pour tout le travail effectué.

Ce ROB est une fois de plus à l'image de ce que nous attendions d'une ville à la fois responsable, consciente des enjeux, anticipatrice, solidaire et écologique. Il s'inscrit donc dans le prolongement des orientations politiques menées depuis deux ans. Orientations budgétaires que nous avons voulues volontaristes et engagées dans le long terme avec une prise en compte des enjeux liés aux différentes crises auxquelles est confronté notre pays.

Malgré une inflation qui a atteint des niveaux qu'on n'a plus vus depuis les années 1980, nous avons réalisé près de 1,3M € d'investissement sur 2022 (financées sans recours à l'emprunt) et nos niveaux d'épargne ont progressé et notre autofinancement a atteint près de 1,2 millions d'euros.

Dans un contexte budgétaire difficile, Noyal-Châtillon-sur-Seiche choisit de maintenir son effort d'investissement à un niveau élevé en 2023. Nous développons 4 feuilles de route phares autour de la construction d'un accueil de loisirs, de l'extension de l'école le Petit Prince et un espace de vie sociale. Nous consolidons l'armature urbaine de la commune au Nord et nous affirmons la centralité du cœur de ville autour de la place Pierre Croc. Nous créons un éco-quartier affirmant la volonté politique de lier habitant, écologie et bien-être. Et pour finir, l'écologie demeurera un axe primordial de notre politique par la plantation d'arbres, la sauvegarde de la biodiversité, la rénovation énergétique et la recherche de production d'énergie. Nous accélèrerons ainsi notre démarche volontariste environnementale favorisant la sauvegarde de la planète et la diminution de nos factures énergétiques.

La bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement en 2022, nous a permis de préserver un niveau d'épargne compatible avec ce projet volontariste. Le budget 2023 a été bâti en prenant en compte la conjoncture actuelle en anticipant les aléas possibles. Ainsi, prenant en compte une augmentation du fonctionnement de 7%, et afin d'équilibrer le budget, la ville empruntera 269 000 €, un montant raisonnable pour une ville de 8000 habitants. Comme j'ai pu l'exprimer, nous ne devons pas arrêter de développer les services et les investissements pour nos concitoyens et notre belle commune.

Sébastien GUERET

Maire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche

*Sébastien GUERET*

### Le Castelnodais

Magazine bimestriel édition par la Mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche (02 99 05 20 00). 4250 exemplaires. Diffusion gratuite | [www.ville-noyal-chatillon.fr](http://www.ville-noyal-chatillon.fr) Suivez-nous sur

• **Directeur de la publication :** Sébastien Guéret

• **Adjoint à la communication :** Valérie Le Bouler

• **Rédaction :** Léa Moreau avec la participation des services municipaux

• **Design - création graphique et impression :** Imprimerie du Rimon

11, rue des Bintinais, Noyal-Châtillon-sur-Seiche

[www.imprimeur-rennes.fr](http://www.imprimeur-rennes.fr)

Dépôt légal à parution. Imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC.

IMPRIM'VÉRT

## Une nouvelle date de formation aux gestes de premiers secours à destination de la population

Après trois sessions complètes en 2022, la ville proposera une nouvelle date le mercredi 14 juin prochain.

Cette formation se déroule sur une journée et permet d'acquérir les gestes qui sauvent face à des situations d'urgence de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance etc.

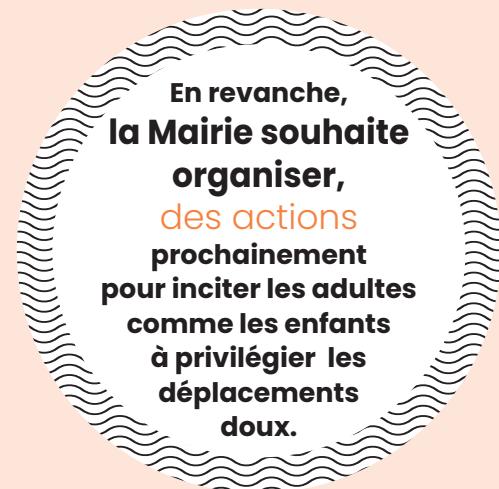
La commune participe à hauteur de 50% du coût individuel de la formation pour les habitant·e·s de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, et 100% pour les étudiant·e·s et les demandeur·euse·s d'emploi.

**Coût: 25 € pour les habitant·e·s, gratuit sur justificatif.**  
**Pour vous inscrire, contacter le service ressources humaines de la commune au ☎ 02 99 05 20 03.**

## Pédibus : pas de mise en place du dispositif

**Suite à des sondages envoyés aux familles des élèves des trois écoles de la commune en décembre dernier, il a été décidé, conjointement avec les représentant·e·s des parents d'élèves de la commune, de ne pas mettre en place de dispositif pédibus.**

En effet, la majorité des répondants viennent en voiture ou utilisent des modes de déplacements doux (à vélo, à pied ou en trottinette) et ne ressentent actuellement pas le besoin d'utiliser ce type de dispositif. De plus, cela nécessiterait de mobiliser des bénévoles, ce qui peut s'avérer complexe. La mise en place d'un pédibus est également compliquée car les distances école/domicile sont souvent longues.



## L'écriture inclusive, qu'est-ce-que c'est ?

Vous l'avez sans doute remarqué depuis quelques mois, votre journal municipal comporte maintenant de l'écriture inclusive : cela désigne l'ensemble des attentions graphiques et syntaxiques qui permettent d'assurer une égalité de représentation des deux sexes. C'est une volonté de l'équipe municipale qui souhaite contribuer, à travers différentes actions, à l'égalité entre les femmes et les hommes. Par ailleurs, en mars 2022, la municipalité décidait de s'engager dans la Charte Européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes à l'Hôtel de Rennes Métropole aux côtés d'autres communes. L'écriture inclusive est donc un pas de plus vers cette égalité.

## Permanences de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Le service de PMI du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine propose aux parents de nouveau-nés et d'enfants de moins de 6 ans des rencontres avec une infirmière puéricultrice.

Vous venez d'avoir un enfant et vous posez beaucoup de questions (alimentation, hygiène, éveil, bien-être, pleurs, sommeil, éducation...) ? Vous avez besoin d'être rassuré dans votre rôle de parents ? La PMI propose des **consultations gratuites tous les jeudis de 14h00 à 18h00 au Pôle Enfance La Marelle.**

Ces consultations se font sur rendez-vous auprès de Madame Giraud au ☎ 02 22 93 68 40. 

## Renouvellement des comités consultatifs extramunicipaux

Après un appel à candidature en octobre 2020, les comités consultatifs ont chacun intégré trois habitant·e·s de la commune avec un renouvellement à mi-mandat. De ce fait, la Mairie lance UN NOUVEL APPEL

### À CANDIDATURE POUR RENOUVELER LA COMPOSITION DE CES COMITÉS JUSQU'À LA FIN DE LA MANDATURE.

Tous les habitant·e·s intéressé·e·s pour intégrer l'un de ces comités consultatifs sont invité·e·s à se faire connaître soit en ligne sur le site internet de la commune, soit par lettre adressée à la Mairie (à l'intention du délégué à la Démocratie Participative) en indiquant par ordre de préférence trois comités consultatifs. Les personnes en place peuvent bien sûr de nouveau se porter candidates.

**LES COMITÉS CONSULTATIFS CONCERNÉS SONT :**  
**Finances / Urbanisme / Culture /**  
**Vie associative / Jeunesse et engagement citoyen / Education et enfance / Solidarité /**  
**Environnement et développement durable /**  
**Infrastructures et patrimoine.**

## Les actus du CCAS

### Sorties culturelles

#### **SORTIE À LA ROSERAIE AU THABOR : MARDI 23 MAI ouvert à tous et toutes**

L'activité est gratuite et le transport est pris en charge par le CCAS en minibus. Le départ est prévu à 14h00 depuis le parking de l'espace Louis Texier et le retour se fera sur la commune vers 16h30.

**Le nombre de places étant limité, l'inscription est obligatoire auprès du CCAS ☎ 02 99 05 20 14.**



#### **SORTIE AU MUSÉE DE BRETAGNE :**

#### **VENDREDI 9 JUIN ouvert à tous et toutes**

Le thème de l'exposition est « la Bretagne du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours ». La visite guidée d'1h30 est organisée par les Champs Libres. La sortie est gratuite et le transport est pris en charge par le CCAS en minibus. Le départ est prévu à 13h00 depuis le parking de l'espace Louis Texier et le retour se fera sur la commune vers 16h15.

**Le nombre de places étant limité, l'inscription est obligatoire auprès du CCAS ☎ 02 99 05 20 14.**

### Sortie Aquatonic

**LE MARDI 13 JUIN, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Noyal-Châtillon-sur-Seiche organise un après-midi à l'Aquatonic de Saint-Grégoire, l'occasion pour les seniors de profiter des bienfaits de l'eau et de plonger dans un bain de bien-être !**

**Vous avez plus de 65 ans et vous êtes intéressé·e ?  
Contactez le CCAS ☎ 02 99 05 20 14.**

### Seniors en vacances 2023 : les inscriptions sont ouvertes !

**Cette année encore, les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) de Noyal-Châtillon-sur-Seiche et de Chantepie s'associent pour organiser une semaine de vacances pour les seniors de nos communes.**



Ce voyage est réalisé en partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances).

**Du lundi 18 au lundi 25 septembre 2023, partez à la découverte du Vieux Boucau, dans le sud des Landes.**

**Tarif : 460€ (plein tarif) et 266€ (tarif réduit).**

**Pièces demandées :** carte d'identité ou passeport à jour obligatoire car une sortie est prévue en Espagne.

**Vous avez plus de 60 ans et vous êtes intéressé·e ?**

**Vous pouvez d'ores et déjà venir retirer un dossier d'inscription au CCAS (retour des dossiers au plus tard le 9 juin). Le nombre de place est limité.**

**Pour plus de renseignements, contactez le CCAS ☎ 02 99 05 20 14.**

## Hommage à Monsieur Jean-Jacques HEUZÉ, premier Maire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche

**Monsieur Jean-Jacques HEUZÉ a été Maire de la commune de janvier 1993 à mars 1995.**

**Il est décédé le 12 avril dernier.** Il a débuté son engagement politique au service de sa commune en qualité de conseiller municipal de Châtillon en mars 1983. Il sera élu Maire de cette même municipalité en mars 1989. Fervent promoteur du projet de fusion entre les communes de Châtillon et de Noyal, il sera élu Maire de la toute jeune ville créée le 1<sup>er</sup> janvier 1993 et le demeurera jusqu'en mars 1995. Il est l'initiateur du premier investissement symbolique au travers de la construction de l'atelier du Centre Technique Municipal de la rue aux potiers qui réunissait en un même lieu les agents des services techniques des deux anciennes communes.

**Il fait partie de ces hommes qui ont changés le destin de notre belle collectivité !**

**Son engagement, son dévouement et son courage ont toujours été dans le sens de l'intérêt général et du bien commun. Élu·e·s et agent·e·s qui ont œuvré à ses côtés lui rendent hommage.**



## Aménagement d'un nouvel accueil de loisirs

**En juin 2020, l'équipe municipale a acté la construction d'un nouvel accueil de loisirs implanté dans le prolongement du groupe scolaire Le Petit Prince.**

**Trois années plus tard, le Collectif Faro Architectes de Nantes a été désigné pour conduire les travaux.**

La nouvelle structure aura une capacité d'accueil de 180 enfants, répartis de façon égale entre les moins de 6 ans et les plus de 6 ans. Le projet prévoit la création de 8 nouvelles salles d'activités, notamment une salle calme dédiée aux enfants qui en expriment le besoin ainsi que des salles de réunion et de travail pour les animateur·rice·s.

L'accueil de loisirs comprendra de grands espaces extérieurs végétalisés avec des cours destinées à chaque tranche d'âge, closes et sécurisées. Ces espaces doivent permettre aux enfants de se rapprocher de la nature et potentiellement d'organiser de petits spectacles.

Par ailleurs, la cour actuelle des maternelles de l'école sera intégrée au programme et sera revégétalisée.

Un espace de vie sociale sera également créé afin de permettre aux associations ou aux habitant·e·s d'organiser des rencontres et des ateliers sous divers formats.

Le groupe scolaire connaîtra également une extension de ses locaux avec l'ouverture de deux classes maternelles et une salle de sieste. Les nouvelles classes seront organisées de façon identique à celles de l'école Le Petit Prince avec le même niveau d'équipements.

La volonté municipale est de créer un bâtiment ambitieux et respectueux de l'environnement. Cela passe notamment par une construction en bois et isolée avec des matériaux biosourcés et l'utilisation d'énergie renouvelable.

Le nouvel accueil de loisirs sera donc une construction végétalisée, exemplaire sur le plan environnemental et soucieuse du bien-être des enfants en leur offrant des espaces sécurisés et adaptés, pour leur permettre un confort dans les activités diversifiées qui leur seront proposées. De plus, la localisation du bâtiment au sud de la commune permet d'être au cœur de la ZAC de l'Ise.

Les travaux débuteront début 2024 et l'équipement ouvrira ses portes en septembre 2025, pour la rentrée scolaire.



## Ouverture de trois nouvelles classes dans les écoles publiques

**Pour répondre à l'augmentation constante du nombre d'élèves dans les écoles, la Direction Académique des services départementaux de l'Éducation nationale d'Ille-et-Vilaine a acté l'ouverture de deux nouvelles classes à la rentrée scolaire 2023.**

Sont concernées, les deux écoles publiques de la commune : **Le Chat Perché et Le Petit Prince**. Une classe en dispositif ULIS ouvrira également au Chat Perché. Pour rappel, ce dispositif offre aux élèves qui en

bénéficient une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins ainsi que des enseignements adaptés dans le cadre de regroupement et permet la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation.

## L'été au service Enfance Jeunesse

L'accueil de loisirs et l'Espace jeunes seront ouverts cet été pour accueillir les enfants et adolescent·e·s Castelnodais·es.

### HORAIRES D'ACCUEIL :

#### ACCUEIL DE LOISIRS LES MILLEPOTES :

- 📅 Du 10 juillet au 31 août et le 1<sup>er</sup> septembre (en jauge réduite)
- ⌚ 7h30 à 18h30.

#### ESPACE JEUNES AZIMUT :

- 📅 Du lundi 26 juin au vendredi 7 juillet et du lundi 31 juillet au vendredi 18 août  
⌚ 14h00 à 18h00
- 📅 Du lundi 10 au vendredi 28 Juillet et du lundi 21 août au vendredi 1<sup>er</sup> septembre  
⌚ 9h00 à 18h00
- 👤 1 soirée par semaine de 18h00 à 22h00  
(23h00 pour les plus de 14 ans)

### DES SÉJOURS THÉMATIQUES SONT PROPOSÉS :

#### POUR LES ENFANTS NÉS EN 2015 / 2016 / 2017,

- Camps équestres des « Galopins » à la Ville-és-Nonais
- 📅 Du 11 au 13 juillet et du 8 au 10 août – 12 places chacun

#### POUR LES ENFANTS NÉS EN 2012 / 2013 ET 2014,

- Camp « Cap ou pas cap » à la Trinité-sur-Mer
- 📅 Du 17 au 21 juillet – 15 places

#### POUR LES ENFANTS NÉS EN 2009 / 2010 ET 2011,

- Camp « Sensations » à la Trinité-sur-Mer
- 📅 Du 24 au 28 juillet – 15 places

#### POUR LES JEUNES NÉS EN 2006 / 2007 / 2008,

- Un camp itinérant sera proposé.  
Une réunion de présentation aura lieu au mois de juin pour les jeunes et leurs parents – 12 places

L'ACCUEIL DE LOISIRS ET L'ESPACE JEUNES SONT FERMÉS LES 14 JUILLET ET LES 14-15 AOÛT 2023.

### CHANTIERS LOISIRS JEUNES :

Cet été, l'équipe des animateur·ice·s de l'Espace Jeunes propose de nouveau un chantier aux jeunes Castelnodais·es de plus de 14 ans.

Les jeunes feront de petits travaux d'embellissement de la commune. Travail en équipe, ambiance estivale et découvertes des multiples techniques rythmeront les journées.

**Au programme :** travail du bois, ateliers peinture... Les jeunes seront présents de 9h00 à 17h00, leur repas du midi leur sera offert. Afin qu'un maximum de jeunes puissent participer, le chantier loisirs jeunes est découpé en 6 petits chantiers de 2 jours en juillet : lundi 10 et mardi 11, mercredi 12 et jeudi 13, lundi 17 et mardi 18, jeudi 20 et vendredi 21, lundi 24 et mardi 25, jeudi 27 et vendredi 28.

L'ensemble des participant·e·s seront récompensé·e·s à la fin de l'été lors d'une journée commune.

**! Attention**, il est demandé aux jeunes de participer à 3 chantiers de 2 jours minimum pour prétendre à la journée de récompense.

Renseignements : [espacejeunes@ville-noval-chatillon.fr](mailto:espacejeunes@ville-noval-chatillon.fr)

### SPECTACLE DE FIN D'ÉTÉ ALSH :

Venez fêter avec nous les vacances d'été de l'accueil de loisirs, nous vous proposons de participer à deux spectacles de fin de mois : le 27 juillet et le 29 août.

### GRANDS JEUX DE L'ÉTÉ :

Tous les vendredis après-midi de l'été, des grands jeux seront proposés pour l'ensemble des Castelnodais·es. Un programme détaillé sera diffusé sur le site de la ville et le Portail Familles.

### MODALITÉS DE RÉSERVATION :

#### INSCRIPTIONS

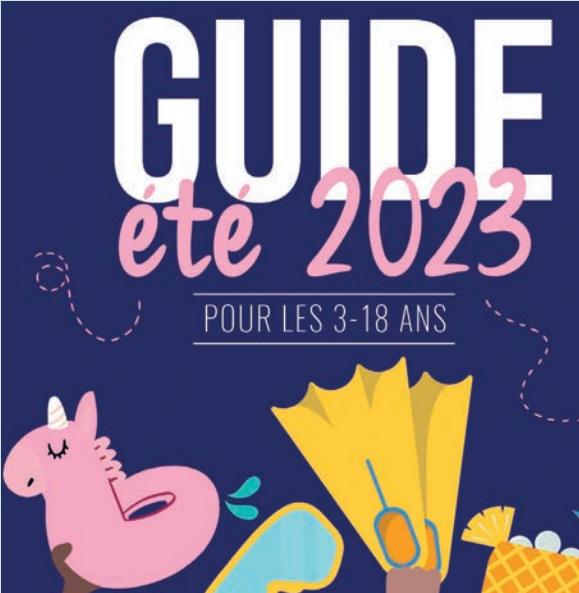
- Pour les séjours : du 15 au 31 mai
- Pour l'Accueil de Loisirs et l'Espace Jeunes (journée, demi-journée avec ou sans repas, chantier, soirée...) : du 15 mai au 14 juin

#### TOUTES LES RÉSERVATIONS DOIVENT

IMPÉRATIVEMENT SE FAIRE VIA

LE PORTAIL FAMILLES :

<https://noval-chatillon.portail-familles.net/>



## Ensemble depuis 30 ans



Dans le cadre des 30 ans de la fusion entre Noyal-sur-Seiche et Châtillon-sur-Seiche, la commune va organiser plusieurs événements du vendredi 16 au dimanche 18 juin. L'occasion de se retrouver, de se divertir et de se remémorer le passé. Le programme complet sera bientôt disponible en format numérique sur le site internet de la ville ou en format papier à l'accueil de la Mairie et de la Médiathèque.

### Vendredi 16 juin : fête de la musique et bal populaire

Cette année encore, la fête de la musique aura lieu un vendredi soir sur les bords de Seiche (complexe sportif Raymond Perrin).

Une vingtaine de groupes se produiront le vendredi 16 juin à partir de 19h00 pour une soirée placée sous le signe de la musique. L'endroit verdoyant est idéal pour passer un bon moment en famille ou entre ami·e·s. Afin de prolonger la fête, un bal populaire aura lieu à partir de 22h30 sur le parking de Raymond Perrin. Le DJ Rennais « ML Impact » animera la fin de soirée pour une ambiance assurée !

La soirée dans sa globalité est gratuite et ouverte à tous et à toutes.



### Samedi 17 juin : Castel Nos Days ! et 25 ans du Jumelage

Venez participer à l'après-midi festive et familiale « Castel Nos Days ! » autour de jeux sportifs ludiques et de défis. Différentes activités vous seront proposées (calèche, structure gonflable, stand maquillage...). La Médiathèque La Source sera également présente (avec des livres, transats...) ainsi que les membres de la petite enfance qui proposeront des activités adaptées aux plus petits. Ce temps d'animation est gratuit et ouvert à tous et à toutes. Cela aura lieu au complexe sportif Raymond Perrin de 15h00 à 19h00. Buvette sur place.

Dans le cadre des 25 ans du jumelage, la Mairie recevra, le samedi soir à partir de 19h30, la délégation irlandaise de Longford, ville avec laquelle, la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche est jumelée. Avant un repas partagé à l'espace Louis Texier, les deux communes signeront, 30 ans après, la nouvelle charte de jumelage.

### Dimanche 18 juin : conférence décalée et « L'appétit vient au marché »

⌚ 11h00 : rendez-vous rue de la Grange pour assister à une conférence décalée théâtralisée sur le thème de l'anniversaire de la fusion des deux communes. La représentation sera animée par la compagnie Théâtre Quidam.

**APRÈS LA PRESTATION, RESTEZ POUR :**

⌚ A partir de 12h30 : partager un délicieux repas !

L'occasion pour vous de goûter les spécialités des commerçant·e·s du marché, d'apporter vos propres créations ou de partager un repas proposé par le

Comité des Fêtes à un prix exceptionnel de 5€. Celui-ci sera animé par deux groupes de musiciens qui accompagneront le Cercle Celtique de Chartres-de-Bretagne.

Inscription au déjeuner au 06 11 07 19 06 jusqu'au 12 juin. Une tombola sera organisée à la fin de ce dernier.

Des tables seront à disposition pour partager les aliments du marché, le repas de votre confection et celui du Comité des Fêtes.

## Inauguration de l'exposition photos « Noyal-Châtillon-sur-Seiche, entre ville et campagne »

Rendez-vous le samedi 3 juin à 11h00 au parc du Moulin pour découvrir l'exposition photos sur le thème « Noyal-Châtillon-sur-Seiche, entre ville et campagne ». Seront exposées les photos des gagnant·e·s du concours lancé en janvier dernier.

## Création de cartes d'anniversaire : à vos crayons !

**Du 2 mai au 9 juin, la commune vous invite à réaliser des cartes d'anniversaire.** Laissez votre imagination vous guider et proposez-nous vos plus belles créations ! Des urnes seront mises à votre disposition à l'accueil de la Mairie et de la Médiathèque afin d'y glisser vos œuvres. Elles seront ensuite exposées du vendredi 16 au dimanche 18 juin.

## Des équipements sportifs pour la jeunesse et l'enfance

En mars 2022, l'équipe municipale a fait le choix de nouveaux investissements à destination de la jeunesse et de l'enfance pour répondre à des besoins recueillis sur le terrain auprès des jeunes. Un an après, faisons le point sur l'avancée des projets et sur la mise en place des nouveaux.

### Création d'un parcours santé

Le parcours santé vient compléter l'offre de sports et de loisirs dans le parc de la Seiche des Monts Gaultier.

Il se compose de 7 équipements installés le long des cheminements piétons récemment repris (passage de haies, mats perchés, pupitre de rotation taille, etc...). La distance totale du parcours s'élève à 1 100 mètres. L'installation de ce parcours a été proposée par l'équipe municipale, qui souhaite pouvoir apporter aux familles et aux sportifs•ves des équipements leur permettant de rester en forme.

**Le parcours a été installé en mars dernier et est destiné à l'ensemble de la population.**



### Installation d'un terrain de footfive

Le footfive est un terrain de foot adapté à la pratique du football à 5 joueur•se•s.

Le terrain est homologué par la Fédération Française de Football qui participe financièrement à la création de cet équipement. Le terrain va s'implanter à proximité immédiate du stade Paul Gouverneur avec un accès direct vers le complexe. Il est éclairé et possède une structure de jeu en gazon synthétique. Il sera utilisé par le club de foot et ouvert au public en dehors des heures d'entraînement. **Les travaux sont prévus à compter du mois de mai 2023 et l'équipement entrera en fonctionnement fin juin / début juillet 2023.**

### Rénovation du terrain de tennis

Des travaux de rénovation ont été engagés en mars sur les deux cours de tennis extérieurs situés entre le complexe sportif Raymond Perrin et le parking Saint-Léonard. Les poteaux et les filets ont été remplacés et les panneaux d'affichage retirés. De plus, les abords du terrain ont été nettoyés et le grillage réparé. **Le nettoyage des cours a été effectué par la société « Servir l'environnement ».**

### Réalisation d'un pumtrack



Le pumtrack est un parcours en boucle, constitué de bosses et de virages relevés. Il peut être utilisé avec les trottinettes, les skateboards, les VTT ou encore les BMX. Ces équipements sont particulièrement appréciés des riders amateurs de glisse et de sensations. Les pratiques se développent auprès des jeunes mais peu de structures adaptées existent. Celui de Noyal-Châtillon-sur-Seiche a pour particularité d'avoir une piste de 260m ce qui permet d'enchaîner différents reliefs et d'avoir une jumpline. Sa longueur et sa configuration en font un équipement unique sur la Métropole. Il comprend différents parcours permettant un usage pour les débutant•e•s et les plus initié•e•s. **Les travaux ont débuté en avril 2023 et l'équipement entrera en fonctionnement en juin 2023, à proximité de la salle Colette Besson.**

### Réhabilitation d'un terrain multisports en city-stade

Le city stade est un projet qui est ressorti suite aux concertations avec les jeunes et les animateur•ice•s de l'Espace Jeunes Azimut.

L'ancien terrain n'était plus praticable et les jeunes étaient demandeurs d'un espace de jeux. Le city stade va s'implanter à l'emplacement de l'ancienne aire de jeux bénéficiant ainsi d'une proximité immédiate avec l'Espace Jeunes. Le city disposera de différents équipements, notamment un but de foot. **Les travaux sont prévus à compter de mai 2023 et l'équipement entrera en fonctionnement fin juin / début juillet 2023.**



## Le centre technique municipal abandonne les bouteilles plastiques pour des gourdes !

**Depuis le mois de mars, l'ensemble des agents des services techniques est maintenant muni de deux gourdes qu'ils pourront remplir à une fontaine, nouvellement installée.**

Cette idée, proposée par une agente du centre technique, a été exposée à l'ensemble de l'équipe, qui a tout de suite approuvé le projet. Cela s'inscrit dans une démarche écologique et permet de ne plus acheter de bouteilles plastiques et donc de limiter le gaspillage. Cette démarche a d'ailleurs été largement approuvée par les Élus•e•s qui soutiennent ce type d'action.

Deux gourdes ont donc été remises à chaque agent•e le vendredi 17 mars dernier afin qu'ils puissent toujours avoir de l'eau fraîche à portée de main. De plus, la Mairie leur avait déjà fait don d'un sac isotherme l'année dernière afin de garder l'eau fraîche, notamment en cas de fortes températures.



De gauche à droite : Sandrine Leduc-Heulot, Anna Bertrand, Jérôme Renou, Thierry Houitte, Eric Odie et Patrick Brossay.

## Périmètre de protection de l'église Saint-Léonard

**En 2017, la commune, propriétaire de l'église Saint-Léonard, a sollicité l'inscription de l'édifice. Au terme d'un long processus, l'inscription à l'inventaire de Monument historique est intervenue en août 2022. Cette inscription concerne la crypte et l'édifice.**

En lien avec cette inscription, la commune s'est engagée avec les services de l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles) dans une démarche de diagnostic préalable à la restauration de l'église. Un cabinet spécialisé dans le patrimoine, le cabinet Ylex, travaille sur le sujet depuis le début d'année avec une restitution de l'étude envisagée à la fin du premier semestre.

L'inscription du bâtiment génère de façon systématique la mise en place d'un périmètre de protection de 500 mètres autour du bâtiment.

Considérant l'environnement bâti existant, un travail avec les services de l'état et la DRAC a été réalisé pour adapter au plus juste le périmètre aux parcelles situées en vues directes avec l'Eglise Saint-Léonard.

Ce périmètre crée aujourd'hui une contrainte pour toute personne située à l'intérieur et qui souhaiterait déposer une autorisation d'urbanisme. Son dossier devra être soumis à l'Architecte des Bâtiments de France qui émettra un avis que la Mairie devra suivre.

**Le délai d'instruction de la demande sera prolongé d'un mois.**



Église Saint Léonard

# Dossier

**Un budget d'avenir pour** Noyal-Châtillon-sur-Seiche



“ Continuons ensemble  
le développement de notre ville,  
avec optimisme et pragmatisme ”

## Continuons ensemble le développement de notre ville, avec optimisme et pragmatisme.

L'inflation a atteint des niveaux qu'on n'a plus vus depuis les années 1980. Les mois d'octobre et novembre 2022 ont enregistré un taux inédit d'inflation à 7,10 %. Au-delà de la hausse des coûts de fonctionnement (point d'indice des agent·e·s de la fonction publique), les tensions sur les prix des matières ainsi que les coûts de l'énergie ont entraîné, de facto, celles des prix de consommations et des contrats en cours.

Ainsi, dès 2022, malgré cette conjoncture inflationniste, nous avons réussi pour notre budget principal communal à :

### ⌚ Maintenir nos indicateurs de dette à un niveau très satisfaisant :

- Pas d'emprunt contracté en 2022,
- Un taux d'endettement qui continue de diminuer,
- Une dette par habitant de 486,5 €,
- Un délai de désendettement de la commune très faible estimé à 1,9 années.

Notre projet est de poursuivre notre programme pluriannuel d'investissement visant l'amélioration constante et durable du patrimoine communal, des services aux habitants ainsi que le développement urbain.

### ⌚ Notre programme d'investissement sera poursuivi durant les années 2023 – 2026 avec notamment :

- **Plan pour la sobriété énergique** avec audit suivi d'un plan pluriannuel d'investissement sur les principaux bâtiments publics et création d'un écoquartier.
- **L'aménagement urbain** visant à consolider l'armature urbaine de la commune au nord et affirmer la centralité du cœur de ville autour de la place Pierre Croc.

### ⌚ Faire progresser nos niveaux d'épargne pour renforcer nos capacités d'investissement :

- L'autofinancement en 2022 est de 1 196 k€,
- L'excédent global de clôture de 2 248 k€ à fin 2022.

PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS COMMUNAUX



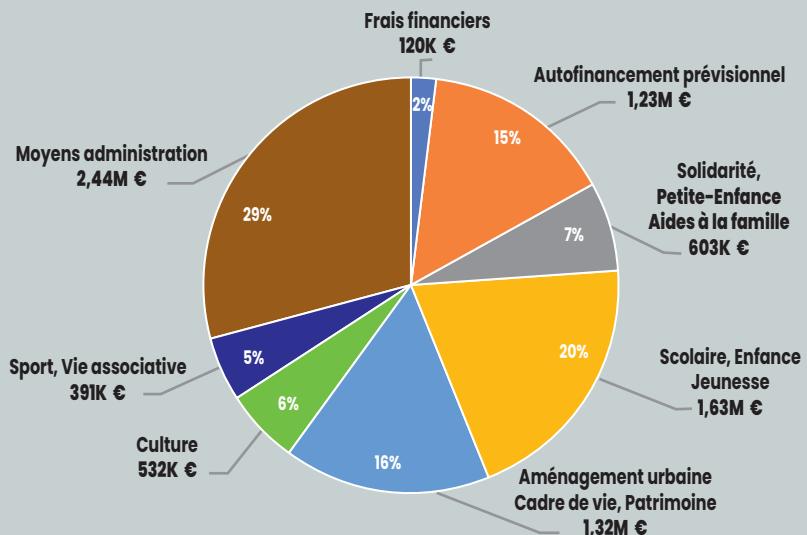
Malgré la conjoncture actuelle, nous ne cérons pas à la facilité et maintenons notre engagement.

## Répartition des dépenses de fonctionnement par secteur d'intervention

### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

#### ÉQUILIBRÉ À 8 311 732 €.

Dégageant une épargne brute prévisionnelle (virement à la section d'investissement + amortissements) de 1 229 599 € permettant le remboursement du capital de la dette (544 046 €) et le financement de 21% des dépenses d'équipement.



## Préservation et mise en valeur du patrimoine Castelnodais :

Le patrimoine castelnodais est riche et doit être préservé.

Il en est de même pour son environnement. Pour cela, l'équipe municipale souhaite mettre en œuvre différentes actions afin de contribuer à sa préservation et à sa mise en valeur.

### DIAGNOSTIC PRÉALABLE À LA RÉNOVATION DE L'ÉGLISE SAINT-LÉONARD.

**Suite à la découverte de fresques murales du 13<sup>e</sup> siècle dans la crypte de l'église Saint-Léonard,** celle-ci a été inventoriée au répertoire des monuments historiques et un diagnostic préalable à la restauration de ce monument est en cours, réalisé par un cabinet privé en association avec les services des monuments historiques. Ces études ont notamment pour objet de confirmer les premières découvertes comme celle d'un visage qui pourrait être celui d'Anne de Bretagne.



### AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DE LA SEICHE

Notamment la création d'un nouveau **chemin piétons** reliant le parc des Monts Gaultier à la place Joseph Cugnot en longeant la Seiche (mise en place de passerelle, escalier et sablage).

Cela permettra de créer une continuité entre ces deux parcs, et à terme de relier l'ensemble des parcs de la commune.

### Plan de sobriété énergétique

Face à l'augmentation des coûts énergétiques, la commune a pris la décision de réaliser un **audit énergétique** sur l'ensemble des bâtiments communaux pour hiérarchiser et lancer des travaux sur ceux pour lesquels ces travaux seront les plus rentables écologiquement et économiquement.



**Budget prévisionnel de l'audit : 60 000€**

**“ Merci aux différents services et aux associations pour leur rôle engagé dans une démarche active de sobriété énergétique. ”**

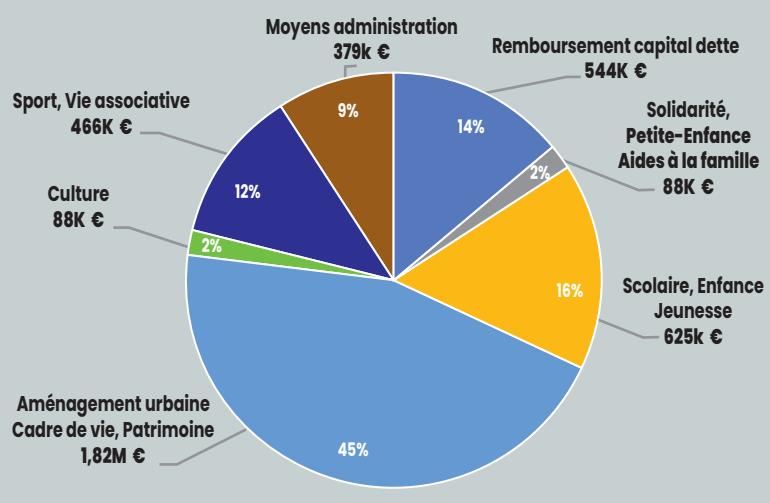
## Répartition des dépenses d'investissement par secteur d'intervention

### SECTION DE D'INVESTISSEMENT

**ÉQUILIBRÉ AVEC 4 011 086 € EN DÉPENSES ET EN RECETTES.**

L'épargne brute couvre largement le remboursement du capital de la dette et permet de financer 31% des dépenses d'équipement (épargne nette de 685 553 €), les subventions d'équipement, les ressources propres d'investissement et l'emprunt venant financer le solde.

Les investissements en équipement pour 2023 s'élèvent à près de 3,5 M €, dont environ 1 M € de report de 2022, dû essentiellement à des appels d'offre infructueux et aux calendriers de procédures.



## Des investissements

### Pour la jeunesse et l'enfance

Cette année encore, l'équipe municipale fait le choix de nouveaux investissements à destination de la jeunesse et de l'enfance pour répondre à des besoins recueillis sur le terrain auprès des jeunes par les Elu·e·s et les agent·e·s.

#### REALISATION D'UN PUMPTRACK

Parcours en boucle, constitué de bosses et de virages élevés, qui peut être utilisé avec différents équipements sportifs, dont les VTT, les BMX ou les skateboards. Il sera installé à proximité de la salle Colette Besson.

**Coût estimatif : 162 000€**



#### INSTALLATION D'UN TERRAIN DE FOOT FIVE

Variante du football qui se joue à cinq joueurs (quatre joueurs de champ et un gardien de but). Ce terrain, qui sera implanté à proximité du stade Paul Gouverneur sera ouvert au public et utilisé par le club de football communal à l'occasion d'entraînements.

**Coût estimatif : 170 000€**



#### RÉHABILITATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS EN CITY-STADE

C'est une infrastructure plus ou moins fermée où plusieurs activités sportives peuvent être pratiquées, notamment le football et le basketball. Celle-ci sera installée à côté de l'Espace Jeunes Azimut.

**Coût estimatif : 100 000€**



#### REMISE EN HERBE DU TERRAIN DE FOOTBALL DU COMPLEXE SPORTIF RAYMOND PERRIN

Inutilisé depuis plusieurs années et endommagé par le manque d'entretien depuis 8 ans, le terrain en herbe du stade Raymond Perrin va être remis en état afin qu'il puisse de nouveau être exploité.

**Budget prévisionnel : 35 000€**



## Pour l'aménagement urbain

### ZAC CŒUR DE VILLE / ORSON :

**Inscrit comme projet structurant lors de la campagne municipale, le projet de restructuration de notre centre-ville est sur les rails.**

Il s'agit bien sûr de donner une centralité à notre ville, mais c'est aussi, à terme, une vraie opportunité de redynamiser la place Pierre Croc. Le choix des équipes de maîtrise d'œuvre étant acté, les études sont aujourd'hui lancées.

Conformément à nos engagements, la concertation est inscrite au cœur de ces études. Deux réunions associant habitant·e·s, élu·e·s et technicien·ne·s ont déjà eu lieu et l'année 2023 sera notamment consacrée à ces allers et retours avec les Castelnodais·e·s.



**1200 000€ affectés principalement à l'acquisition de propriétés foncières qui couvrent le périmètre du projet.**

## Pour la prévention et la sécurité



**FUTURE ENTRÉE DE LA POLICE MUNICIPALE**

En complément de l'installation de 13 caméras de vidéoprotection aux entrées de l'agglomération castelnodaise, **la Police Municipale sera repositionnée rue François Chapin pour accueillir ce nouveau dispositif et offrir une meilleure visibilité et un accès direct de la population.**

**Budget prévisionnel total : 382 000€**

## Pour le développement durable

Dans le cadre de sa politique entretien et embellissement, la ville s'engage en adhérant au dispositif « Ville Fleurie ». Celui-ci est soutenu par l'Agence Départementale Touristique d'Ille-et-Vilaine.

Un plan d'actions élaboré par les services techniques permettra sa mise en œuvre.

Pour cela, des plantes vivaces seront plantées car elles demandent peu d'arrosage. Elles verront le jour au pied du mur de la Médiathèque La Source, sur l'Esplanade du Souvenir, à l'église Saint Martin et aux entrées de la commune.

## Pour le service enfance/jeunesse et vie scolaire

Il s'agit de l'aménagement d'un nouvel accueil de loisirs, de l'extension de l'école Le petit Prince (ouverture de deux classes supplémentaires) et de la création d'un espace de vie sociale.

**288 000€ engagés pour la phase d'étude sur une enveloppe totale de 4 430 000€.**

**Merci aux différents services et aux élu·e·s pour leur contribution à l'élaboration et la maîtrise de ce budget.**

## Inauguration du Réseau Express Vélo (REV) reliant Rennes à Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Rennes Métropole s'engage dans la transition écologique de son territoire et se donne pour ambition, un territoire accessible à tous et à toutes.

**RELIER EN VÉLO ET EN TOUTE SÉCURITÉ RENNES ET 15 COMMUNES DE LA MÉTROPOLE, C'EST L'OBJECTIF DU RÉSEAU EXPRESS VÉLO.**

### C'EST QUOI UN REV ?

Ce sont des itinéraires continus et sécurisés sur lesquels on peut se déplacer rapidement en bénéficiant d'une circulation fluide. Le temps de parcours est toujours le même quelque soit le jour de la semaine.

Aller au travail, déposer les enfants à l'école ou simplement se balader pour découvrir autrement la métropole sont autant de façons d'emprunter le REV au quotidien. C'est aussi un réseau connecté aux autres types de transport de la métropole comme le train, le métro ou le bus grâce à la mise à disposition d'abribus sécurisés.

D'ici 2025, ce sont 100 km de REV aménagés pour un maillage total de 500 km d'itinéraires cyclables d'ici 2030.

**Le REV de 5 km reliant Rennes à Noyal-Châtillon-sur-Seiche a été inauguré le mardi 21 mars dernier.** Une déambulation musicale animée par le groupe *I'm From Rennes* a eu lieu de la station de Métro Triangle à Rennes à la rue Mathurin Méheut à Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Le groupe a également remorqué une DJ Box durant tout le trajet. Une fois la ligne d'arrivée franchie, une performance de danse artistique a été proposée à tous•tes les invité•e•s, qui ont par la suite pu goûter aux mets confectionnés par le traiteur Castelnodais Aller Retour.



**Il s'agit d'une voie prioritairement cyclable sur laquelle les piétons peuvent circuler avec vigilance**



## Dispositif « Sortez en bus ! » Les spectacles à venir

**Louis Texier**



**- SKID / THR(o)UGH le 13 juin 2023 à 20h00**  
Réservations avant le 30 mai

**- CA VA MIEUX EN CHANTANT le 19 juin 2023 à 20h00**  
Réservations avant le 2 juin

Le programme complet du dispositif est disponible en version papier à la Médiathèque La Source et en Mairie ou en version numérique sur le site internet de la commune, rubrique « Actualités ».

**Contactez Claire Coignard, référente du dispositif pour la ville de Noyal-Châtillon-sur-Seiche :**

**✉ [sortez.en.bus@gmail.com](mailto:sortez.en.bus@gmail.com) pour réserver votre spectacle.**





Catherine Bourhis  
Directrice  
06.19.50.00.68

Opinion System, 217 avis :  
7 Années Castelnodaises, c'est :  
+ 350 biens vendus  
+ 1000 clients satisfaits  
(avis opinion system contrôlés)



Fabien Lecointre  
Responsable  
06.58.95.05.07

Cimm Immobilier  
4 Rue de Rennes  
35230 Noyal-Châtillon-sur-  
Seiche  
02.30.21.29.21

L'équipe s'agrandit, pour mieux vous accompagner.

Océane et Alexandre depuis 2019, Angélique depuis 2020,  
Et deux nouvelles professionnelles Claire et Géraldine depuis Janvier 2023 !



Océane Arnal  
02.30.21.29.21  
Responsable Locations/Gestions



Alexandre Jard  
06.20.00.41.56  
Secteur Rennes



Angélique Ponthoreau  
06.22.70.31.86  
Secteur Saint-  
Erblon/Bourgbarré/Orgères



Claire Dougé  
06.84.89.64.72  
Secteur Vern-sur-Seiche/  
Nouvoitou/Chantepie



Géraldine Le Hellec  
06.47.36.74.85  
Secteur Chartres de  
Bretagne/Pont-Péan



## Sarl DUCHAINE PAYSAGISTE

Création de jardins  
Terrasse bois  
Maçonnerie - Spa  
Cours et allée  
Clôture  
Entretien de jardin

02 99 32 16 79

35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

duchaine-paysagiste@orange.fr  
www.duchaine-paysage.fr

La Petite  
BRIQUE  
Rouge

Estimation  
Achat / Vente  
Location / Neuf

Céline Chevallier  
NÉGOCIATRICE EN IMMOBILIER



06 62 28 47 38 | celine.chevallier35@gmail.com

Entreprise Individuelle



Laurie Hodé

Pose de gel Chablon  
Remplissage  
Vernis semi permanents  
mains & pieds  
V.S.P renforcé mains  
Nail Art

passi.ongles35  
 passionongles.35@gmail.com  
0637607909

Commerçants, artisans, entreprises, si vous souhaitez réserver un encart publicitaire dans notre magazine,  
contactez-nous : communication@ville-noyal-chatillon.fr

## Franc succès pour la première Kermesse de l'association Frimousse !

**L'association Frimousse a organisé, pour la première fois, une kermesse en février dernier.**

Les familles présentes ont pu profiter des nombreuses activités proposées par l'association, notamment de la Zumba, des parcours de motricité ou encore du maquillage pour les enfants. Entre deux parties de chamboule-tout, les participant·e·s ont aussi pu déguster des pâtisseries faites maison.

Face au succès de l'événement, l'association a décidé de proposer une kermesse chaque année, mais « en mieux » ! En effet, la prochaine session sera plus longue et accueillera une deuxième personne à l'atelier maquillage. Il y aura également une structure gonflable plus importante et des formules « famille » pour l'achat des tickets seront proposées.

**Rendez-vous l'année prochaine !**



Régine et Ornella qui ont animé l'atelier pâtisserie

## Une friperie en centre-ville !

**C'est à l'initiative d'Espoir 35 que cette friperie a ouvert le 20 avril.**

**Il s'agit de vente de vêtements de seconde main à petits prix entre 1 et 5€ pour tout public.**

L'association Espoir 35 est présente sur notre commune depuis plus de 2 ans et accompagne des personnes en situation de handicap psychique. Aline Louineau, monitrice éducatrice, est en charge de ce projet avec pour objectif d'accompagner les projets de retour à l'emploi de leurs bénéficiaires.

En effet, de nombreux jeunes bénéficiaires n'ont pas ou très peu d'expérience dans le monde du travail.



De gauche à droite, Valérie Jouchet, Charleine Aubrée, Nicolas Cocaud, Aline Louineau, Yann Durand et Henri Nicolle, Adjoint à la solidarité et aux Affaires Sociales.

A également participé à ce projet Fanny Bourges, absente sur la photo.

**Ainsi est né ce projet de friperie, véritable tremplin pour « aller vers l'extérieur ».**

En effet, cela permet aux personnes en situation de handicap d'appréhender le travail auprès du public avec un rythme de travail qui leur correspond.

Espoir 35 souhaite plus largement établir des partenariats avec des entreprises sensibilisées au monde du handicap.

La Mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, favorable à ce beau projet, a mis à leur disposition un local dans l'école de Musique et de Danse Jean Wiener, place Pierre Croc.

Le Secours Catholique fournit des vêtements gratuitement et l'argent récolté lui est reversé en intégralité.

 **La friperie, véritable tremplin pour « aller vers l'extérieur »**

**A NOTER que des habitant·e·s ont fait don de plusieurs meubles pour aménager leurs locaux.**

**La friperie est ouverte tous les jeudis en continu de 11h00 à 18h00.**

**Les bénévoles présent·e·s sont encadré·e·s par deux professionnel·le·s d'Espoir 35.**

**Pour plus de renseignements, contactez Espoir 35 au  02 57 87 29 04 ou à  contact@espoir35.fr.**

## Ouverture d'une micro-crèche sur la commune

**La micro-crèche « Les P'tits Babadins » située 30 rue de Saint-Erblon a ouvert ses portes le 17 avril au cœur du nouveau quartier de l'Ise.**

Cette nouvelle structure accueille les enfants dans un cadre familial et sécurisant du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30 pour des accueils réguliers, occasionnels ou d'urgence en fonction des besoins de chaque famille.

L'établissement peut accueillir jusqu'à 12 enfants âgés de 3 mois à 3 ans, garantissant ainsi un environnement chaleureux afin que les enfants puissent pleinement s'épanouir. L'équipe, constituée de trois diplômées de la petite enfance et de la directrice, éducatrice de jeunes enfants, souhaite recevoir les enfants dans

la bienveillance et le respect du rythme de chacun et chacune. Chaque jour, des activités manuelles, motrices, sensorielles ou encore d'éveil sont proposées. Les enfants peuvent également s'amuser dans le jardin privatif dont est équipée la structure.

L'équipe de la petite enfance reste à votre écoute et se rend disponible pour échanger et répondre à toutes vos questions autour de la parentalité.

 **06 24 57 12 63**

 **noyalchatillonseiche@lesptitsbabadins.com**

## La saison des récoltes et de l'ensilage va bientôt commencer

**Les agriculteurs•ices de la commune vont prochainement effectuer les ensilages d'herbe.**

Les travaux se déroulent dès que l'herbe a atteint la bonne valeur alimentaire et surtout dès que les conditions météorologiques le permettent.

Pour que l'ensilage puisse se faire, il faut 2 à 3 jours sans pluie. Selon la météo, il est donc possible que ces travaux se déroulent les jours fériés. La bonne réussite de ces ensilages est essentielle pour une alimentation de qualité l'automne et l'hiver prochain.

Les agriculteurs souhaitent attirer l'attention sur les déchets présents dans les champs et aux bords des routes. Lors des ensilages, l'herbe est broyée et il en est donc de même pour les canettes et autres déchets. Ces déchets se retrouvent dans le corps de leurs animaux et entraînent des conséquences

graves sur leur santé pouvant entraîner la mort. Une raison de plus de bien jeter vos déchets dans des poubelles.

Fin mai / début juin, selon les conditions météorologiques, les agriculteurs•ices vont également réaliser des foins. Il faut minimum 5 jours de beau temps sans une goutte de pluie pour que cela puisse se faire. Les tracteurs vont passer plusieurs fois dans les champs pour remuer l'herbe afin qu'elle sèche de manière homogène. Puis, le foin sera mis en bottes avant d'être entreposé dans les fermes.

Le printemps est également synonyme de semis de cultures, notamment de maïs, d'orge et de sarrasin.



## Claudie Varlet : enseignante en activités physiques spécialisée sport-santé

Elle est installée au Pôle Santé depuis le mois d'avril 2023.

Claudie Varlet a démarré sa carrière professionnelle en tant qu'éducatrice sportive dans des salles de remise en forme. Elle a également travaillé en tant qu'entraîneuse, préparatrice physique et chorégraphe dans des clubs associatifs de gymnastique sportive féminine.

Titulaire d'une Licence Pro STAPS «Activités Physiques», d'un Diplôme d'Université Sport-Santé et d'une formation E3S, elle enseigne dans le domaine du sport-santé depuis 2006.

Claudie Varlet propose des programmes de reconditionnement à l'effort par la pratique d'une activité physique régulière, individualisée, progressive et sécurisée en prévention et/ou en traitement de pathologies chroniques avec un suivi personnalisé.

Les activités physiques s'adressent à toute personne qui souhaite reprendre une activité physique à des fins de santé. Les séances peuvent se pratiquer en individuel ou en petit collectif (groupe de 4/5 personnes) sur rendez-vous au Pôle Santé. Les séances sont précédées d'un entretien individuel et de tests de condition physique et le démarrage de l'activité physique est conditionné à la présentation d'un certificat médical d'aptitude ou de non contre-indication à l'activité physique.

 [contact@movenza.fr](mailto:contact@movenza.fr)

 06 49 65 31 59

 [www.linkedin.com/in/c-varlet/](https://www.linkedin.com/in/c-varlet/)

## Un nouveau photographe professionnel sur la commune

**Jesse Pollet, installé sur la commune depuis décembre dernier est photographe professionnel depuis 2017.**



Il a choisi la photographie, car c'est selon lui, le meilleur moyen avec la vidéo de garder une trace des personnes, de leurs émotions, de leurs moments et de tout ce qui fait une vie. Il aime le côté graphique et technique de la photographie, l'histoire qui se cache derrière et surtout l'impact que la photo a sur la vie de tous les jours.

Jesse Pollet propose différents services, notamment des portraits en solo, duo ou en fraterie, des photos d'entreprise ou encore de mariage.

**Si vous souhaitez faire appel à ses services,**

 06 25 43 95 78

 [jessepollet](https://www.instagram.com/jessepollet/)

 [www.jessepollet.fr/accueil](https://www.jessepollet.fr/accueil)

## Une nouvelle diététicienne sur la commune

**Retrouvez Emilie Jonneaux, diététicienne à son cabinet situé au 2 square de Bellevue à Noyal-Châtillon-sur-Seiche.**

Elle propose des suivis personnalisés en fonction des goûts, des habitudes alimentaires et du mode de vie de ses patient·e·s. Le but étant de pouvoir donner des conseils spécifiques à chacun·e, ce qui permettra d'adopter plus facilement une alimentation saine. A la différence d'un régime qui peut engendrer de la frustration et une reprise de poids dans la plupart des cas, elle propose un rééquilibrage alimentaire qui permet d'atteindre ses objectifs mais surtout de les maintenir sur le long terme.

**Les consultations sur rendez-vous.**

**Pour plus d'informations**

 [www.emilie-dieteticienne-recettes.com/](https://www.emilie-dieteticienne-recettes.com/)

 06 50 13 51 39

 [jonneaux.emilie@gmail.com](mailto:jonneaux.emilie@gmail.com)

# L'actu de l'Ecole de Musique et de Danse Jean Wiener

**Pour les enfants à partir de 10 mois, les adolescent·e·s, les adultes et les futurs parents.**

L'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse (EIMD) « Jean Wiener » propose plus de 70 disciplines : éveil musical, apprentissage-perfectionnement d'un instrument, pratiques collectives instrumentales ou vocales, mais aussi danse contemporaine, hip-hop, modern'jazz, claquettes et africaine !

**Afin de vous aider à faire votre choix pour la rentrée 2023/2024, l'EIMD Jean Wiener organise :**

 **DU MARDI 30 MAI AU SAMEDI 17 JUIN :  
DES JOURNÉES « PORTES OUVERTES ».**

Elles permettent d'assister aux cours de musique et de danse, de rencontrer les enseignant·e·s, tout en se familiarisant avec les différents lieux d'enseignement. **Ouvert à toutes et à tous, sur rendez-vous** (en fonction des créneaux proposés sur le site internet)

 **DU LUNDI 19 AU SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUILLET :  
L'ÉVÉNEMENT « INVITE TON POTE ! ».**

Cette fois-ci, et pour clôturer l'année en beauté, ce sont les élèves de l'école qui, par le biais d'un pass VIP, convient leurs ami·e·s à assister à leur cours de musique ou de danse.

**Sur invitation**

**A NOTER** : les inscriptions et réinscriptions débuteront le jeudi 1<sup>er</sup> juin. N'hésitez pas à nous contacter ou à consulter le site internet de l'école pour en connaître les modalités.

**Renseignements et inscriptions :**

 **Du mardi au vendredi : 9h30-12h00 / 14h30-18h00**

 **Espace Brocéliande – 11 avenue de Brocéliande,  
Chartres-de-Bretagne**

 **02 99 41 35 18 /**  **ecolejeanwiener@orange.fr /**

 **www.ecolejeanwiener.fr**

## LES SPECTACLES À VENIR SUR LA COMMUNE :

**VENDREDI 12 MAI, 19H30 : SOIRÉE « CARTE BLANCHE »**

**SAMEDI 27 MAI, 11H00 : MOMENT MUSICAL ET  
CHORÉGRAPHIQUE « DE SOFIA À HELSINKI »**

**VENDREDI 16 JUIN À PARTIR DE 19H00 : FÊTE DE LA MUSIQUE**

Les professeurs et élèves de l'école Jean Wiener participeront à la Fête de la musique organisée par la ville de Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

## Vos prochains rendez-vous culturels : « Renc'arts de rue »

**En ce printemps 2023, le service Culturel de la ville de Noyal-Châtillon-sur-Seiche vous propose TROIS SPECTACLES GRATUITS LE DIMANCHE 14 MAI.**

 **« GUARD SAVE THE  
QUEEN – RADIO CIRQUE »**

Le garde du Kingdom of Something prend ses fonctions auprès de la porte des toilettes de la reine. Mais l'attente toute protocolaire finit par trop durer, il faut se rendre à l'évidence, la reine a disparu ! Il va falloir un grand courage à notre garde pour réaliser la mission de sa vie : Sauver la reine !

 **15h30**  **Place St-Exupéry**

 **GERMAINE ET GERMAINE – CIE QUAND LES  
MOULES AURONT DES DENTS »**

Une ville, un banc... et deux petites vieilles qui passent le temps. Parfois malicieuses, souvent irrévérencieuses, ces deux mamies un peu sadiques et pleines d'humour livrent un regard doux et acerbe sur le monde. Facétieuses et déjantées, Germaine et Germaine nous entraînent dans leur univers absurde où la vieillesse se joue et se déjoue. Presque sans un mot, en cultivant leur grain de folie comme un trésor, elles mènent une guerre invisible contre l'ennui, le temps et la mort qui arrivera bientôt. Elles s'amusent de nous pour mieux rire de tout et vivre intensément ces petites choses qui nous entourent. Germaine et Germaine surviennent comme un remède à la solitude et l'indifférence, une pastille Vichy piquante et rafraîchissante qui fond en un éclair !

 **17h00**  **La coulée verte** (quartier de l'Ise)



 **BJÖRN GOTTSCHALL »**

**Le piano ne s'écoute pas seulement dans les salles de concert mais aussi en plein air !**

Björn Gottschall, compositeur et interprète, veut tordre les codes, il rend son instrument mobile et l'amène dans des endroits au cadre spectaculaire comme en bord de mer, dans les jardins, en forêt...

 **11h30**  **Place Pierre Croc**

 **15h00**  **Place St-Exupéry**

 **16h30**  **La coulée verte**



## Les rendez-vous de la Médiathèque La Source

### Mai :

#### RDV NUMÉRIQUE « LA MUSIQUE EN 1 CLIC »

**Rock, pop, classique, rap.**

La musique est partout et a évolué avec son temps, ses différents moyens d'écoute aussi. Des services de musique à la demande et en illimité, du matériel audio novateur ; il existe de nombreuses possibilités à découvrir quand on souhaite faire rimer musique en ligne et plaisir d'écoute.

 **Samedi 6 mai à 10h30**

 **Public adulte et adolescent**

**RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS**

 **AU 02 99 05 26 30**

**INSCRIPTION GRATUITE POUR TOUS ET TOUTES**

#### CONCERT « VÓDEN » : musique de Scandinavie et des Balkans

À travers le nyckelharpa et la vielle à roue auxquels s'ajoutent des touches de chant et de kavals, le duo Vóden interprète un répertoire allant de la Scandinavie aux Balkans autour de thèmes traditionnels ou composés. Avec douceur ou beaucoup d'énergie, Marguerite Lersteau et David Sévérac transmettent ici leur amour du rythme et des musiques populaires.

 **Vendredi 12 mai à 20h00**

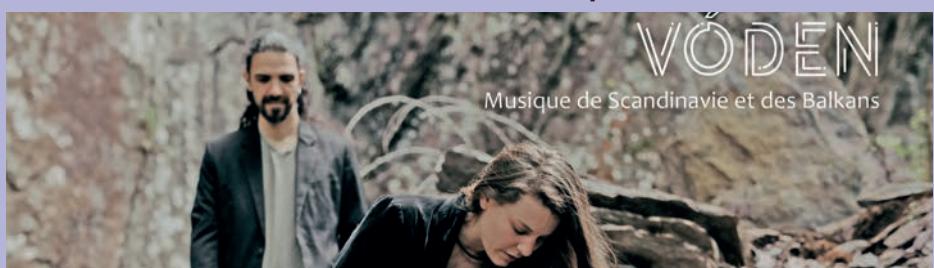
 **A partir de 10 ans**

#### MOMENT MUSICAL ET CHORÉGRAPHIQUE « DE SOFIA À HELSINKI »

**Par l'école de Musique et de Danse Jean Wiener.** Pour ce nouveau rendez-vous organisé en partenariat avec l'école Jean Wiener, les élèves d'accordéon diatonique de Damien Tatard, de harpe celtique de Kevin Le Pennec, de piano de Bertrand Grelier et de violon de Claire Van Rhijn vous feront voyager dans toute l'Europe. Venez découvrir la musique traditionnelle des peuples des Balkans à la Scandinavie !

 **Samedi 27 mai à 11h00**

 **Tout public**



## Juin : 30 ans de la commune : PLONGÉE DANS L'HISTOIRE CASTELNODAISE

#### EXPOSITION « AGE ET USAGE DE CADASTRE »

Instauré en 1807 par Napoléon, le cadastre napoléonien (ou ancien cadastre, ou plan cadastral) est un document qui recense toutes les propriétés foncières d'une commune. L'objectif de ces plans détaillés était d'identifier et de répartir l'impôt sur les biens fonciers. L'exposition proposée par les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, où sont conservés ces documents patrimoniaux, permet de retracer dans le temps la réalisation et la fonction de ces cadastres. Exposition visible aux horaires d'ouverture de la Médiathèque. **Entrée libre**

 **Du vendredi 2 au vendredi 30 juin /**  **Tout public**

#### VALISE DE L'ÉTÉ

Venez partager vos dernières lectures et découvrir nos romans adultes préférés du moment.

 **Samedi 3 juin à 10h30 /**  **Public adulte**

#### CONFÉRENCE « ARCHÉOLOGIE DE LA VALLÉE DE LA SEICHE »

**André Corre, du centre de recherches archéologiques du Pays de Rennes (CERAPAR) viendra présenter le patrimoine archéologique du bassin de la Seiche avec l'association les Amis de Saint-Léonard.**

Situé au cœur du Massif armoricain, le bassin de la Seiche conserve de nombreux indices archéologiques. De sa source, jusqu'à la confluence avec la Vilaine, la rivière Seiche et ses affluents sont bordés de témoins d'une occupation continue de la Préhistoire au Moyen Âge. La conférence présentera, période par période, le patrimoine inventorié lors des prospections, fouillé préventivement ou étudié en préalable à la mise en valeur des sites remarquables..

 **Samedi 3 juin à 17h00**

 **Public adulte et adolescent**



## C'est également à l'agenda de la Médiathèque...

#### LA SURPRISE DU VENDREDI

 **Vendredi 5 mai et 9 juin à 18h00**

#### HEURE DU CINÉMA JEUNESSE

Projection d'un film d'aventures à partir de 6 ans

 **Mercredi 14 juin à 15h00**

#### RDV NUMÉRIQUES

 **« Impôts » Mardi 9 mai à 15h00**

 **« ANTS » Mardi 23 mai à 15h00**

**« Réalité virtuelle »**

 **Mercredi 7 juin entre 14h00 et 18h00**

**« Préparez vos vacances »**

 **Mardi 13 juin à 15h00**

#### « Mon espace santé »

 **Samedi 24 juin à 10h30**

**« Réseaux sociaux »**

 **Samedi 24 juin à 14h00**

**« Tournoi de jeux vidéo »**

 **Mercredi 5 juillet entre 14h00 et 18h00**

## Mise en place d'un afterwork à destination des artisans et des commerçant·e·s de la commune

**L'équipe municipale a la volonté, en partenariat avec des artisans et commerçant·e·s de relancer la dynamique de l'association CastelArticom.**

Pour cela, ils ont choisi de mettre en place un afterwork, concept qui permet de rassembler un maximum d'acteurs·ices de la vie économique de la commune.

En raison de la crise sanitaire, les activités de l'association avaient été interrompues. L'objectif de cet afterwork est donc de recréer du contact, du lien et de relancer les activités menées par CastelArticom.

Ce rendez-vous, qui aura lieu le jeudi 4 mai est donc destiné à l'ensemble des artisans et commerçant·e·s de la ville de Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

Lors de cette réunion d'échanges, plusieurs sujets seront évoqués, notamment la participation de l'association aux événements communaux. Seront également abordées, les difficultés que les acteurs·ices de la vie économique peuvent rencontrer dans le contexte actuel. La municipalité sera à l'écoute des propositions pour dynamiser encore plus la vie castelnodaise.



## Expression de l'opposition

### Bienvenue en absurdie

Le maire a décidé de planter des arbres pour améliorer le climat, lutter contre le réchauffement climatique à Noyal- Châtillon. C'est certainement très bien. On sait que les arbres auront un impact positif sur le climat en créant un espace de fraîcheur et en stockant le carbone. En revanche ce qui est surprenant, c'est que dans une commune qui possède une vingtaine d'hectares d'espaces naturels le long de la Seiche, il a choisi de les planter sur un terrain de foot ! On avait bien noté que partout en France, aussitôt qu'on parle environnement, on part dans un concours d'absurdités. On refuse le départ du tour de France : c'est polluant et sexiste, on ne fait plus de sapin de Noël parce que ce sont des arbres vivants, à Noyal-Châtillon nous ne sommes pas en reste. Ces terrains de foot demandés par l'association USNC foot pour permettre d'organiser de grands tournois plus particulièrement avec

les jeunes U12/13 ans. Ils ont été réalisés par Alex Guillemé conseiller municipal délégué au sport et une entreprise de la commune avec l'argent des habitants qui paient des impôts. Ces terrains étaient aussi utilisés et appréciés par les familles en accès libre. Depuis la crise du Covid nous savons que des associations sont moins sollicitées, que les grands rassemblements sont plus rares, mais gageons que ça reviendra à la normale, et que les jeunes pourront de nouveau, venir sur les bords de Seiche pratiquer leur sport préféré, ce sera sans doute plus difficile entre les arbres. Il faudra trouver et réaménager de nouveaux terrains, une fois de plus nous devrons acheter 2 à 3 ha de terre agricole, ce qui n'est pas sans conséquences dans une commune en expansion, une fois de plus on demandera aux contribuables que nous sommes tous, un effort supplémentaire, l'argent public c'est

d'abord le nôtre c'est dommage de le gaspiller.

Renseignements pris, ces terrains coûtaient soi-disant trop cher en tonte, nous avons pourtant une équipe, espaces verts, compétente et bien dotée en matériel qui n'a jamais reculé pour les entretenir. Un terrain de foot en herbe ouvre le paysage et participe aussi au bon équilibre environnemental.

#### Groupe de l'opposition :

**Gilles de Bel-Air, Annie Geslin, Karine Floret, Annie Coënt, Rodolphe Bellanger.**



## 24 Agenda

### VENDREDI 5 MAI

#### Collecte de sang

⌚ De 14h00 à 18h30 📍 Espace Louis Texier  
🌐 Sur rendez-vous : <https://dondesang.efs.sante.fr>

### LUNDI 8 MAI

#### Cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945

Proposée par la Municipalité et l'Union Nationale des Combattants

⌚ 11h00 📍 Esplanade du Souvenir

### VENDREDI 12 MAI

#### Tournoi officiel nocturne de Badminton

Doubles Hommes, doubles dames et doubles mixte dans les catégories D7/D8/D9 et P

De belles rencontres en perspective !

Venez nombreuses et nombreux supporter les badistes Castelnodais•es

⌚ A partir de 19h00 📍 Salle Colette Besson

### SAMEDI 3 JUIN

#### Concerts en plein air gratuit PEMP'S et HOT SHOTS

organisés par l'école Saint-Amand.

Des animations pour les enfants seront proposées (structure gonflable, maquillage)

Buvette et restauration sur place

⌚ 17h00 : fin de journée et soirée musicale en plein air  
A partir de 20h30 : concerts avec les groupes PEMP'S (reprises hits pop rock) et HOT SHOTS (reprises rock)

📍 Rue Xavier Grall, derrière l'Espace Jeunes,

### VENDREDI 9 ET SAMEDI 10 JUIN

#### 24h Basket

Buvette et restauration sur place  
Animations pour tous les âges (initiation au basket, structures gonflables...)

⌚ 19h00 à 19h00  
📍 Complexe sportif Raymond Perrin  
Entrée gratuite  
📞 Renseignements au 06 45 68 70 10  
✉️ les24hbasket@hotmail.com

### MARDI 13 JUIN

#### Réunion publique au sujet du Parc d'activités du Hil 3

⌚ 18h30  
📍 Salle polyvalente de l'école Le Petit Prince (5 Rue Antoine de Saint-Exupéry)

### DIMANCHE 2 JUILLET

#### Kermesse de l'école Saint-Amand

Organisée par l'association des parents d'élèves  
Après-midi festive rythmée par les chants des enfants - Stand, buvette et restauration sur place

⌚ Début d'après-midi  
📍 Espace vert à proximité de la salle Raymond Perrin ou dans la salle en cas de mauvais temps

### DIMANCHE 2 JUILLET

**Braderie** organisée par l'association d'assistantes maternelles Frimousse

⌚ De 8h00 à 17h00 📍 Parking du Super U  
Réservation à partir du 25 mai auprès de Martine LODE  
📞 06 60 18 31 49



## Prochaines permanences des Élu•e•s

le samedi de 10h à 12h, en Mairie :

- 6 mai : Antoine Lamballais, Adjoint Mobilité, Prévention et Sécurité
- 13 mai : Valérianne Pronier, Adjointe Jeunesse et Engagement Citoyen
- 20 mai : Henri Nicolle, Adjoint Solidarité et Affaires Sociales
- 27 mai : Anthony Chénais, Délégué Environnement, Développement Durable et Numérique

- 3 juin : Dominique Lamart, Déléguée Infrastructures et Patrimoine
- 10 juin : Arnaud Morvan, Adjoint Urbanisme et Travaux
- 17 juin : Gilles Bodin, Adjoint Vie Associative, Sports et Loisirs
- 24 juin : Sébastien Guéret, Maire
- 1<sup>er</sup> juillet : Valérie Le Bouler, Adjointe Culture et Communication